

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 9 juin 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 30

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Guillaume RUET	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Philippe BELLEVILLE	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Dijon – Place des Savoirs – Acquisition d'un ensemble immobilier**

La « Société Est Métropoles » (SEM) est propriétaire d'un ensemble immobilier dénommé « Atrium » situé place des Savoirs/1-5 rue François Bugnon/10 rue Marc Seguin à Dijon, cadastré section BD n°167 de 1 732 m².

Ce bien est libre d'occupation et dispose d'une surface utile totale de l'ordre de 2 769 m², ainsi que de 35 places de stationnement en sous-sol. Il est aménagé à usage de bureaux et de salles de réunion de différentes capacités et dispose également d'un vaste espace d'accueil au rez-de-chaussée. Cet ensemble immobilier répond aux conditions d'accessibilité et bénéficie d'un raccordement au réseau de chaleur urbain.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments et des fonctionnalités de ce bâtiment, il est proposé de procéder à son acquisition, afin de permettre la constitution d'un nouveau pôle administratif, destiné en particulier à l'installation de services mutualisés. Cette destination pourra être complétée par l'implantation de services publics au rez-de-chaussée.

Cette acquisition interviendra moyennant le montant de 2 420 000 € HT, conforme à l'évaluation du Service du Domaine.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur la « Société Est Métropoles » - 8 rue Marcel Dassault – 21000 Dijon, l'ensemble immobilier situé à Dijon place des Savoirs/1-5 rue François Bugnon/10 rue Marc Seguin, cadastré section BD n°167 de 1 732 m², composé des lots n^{os} 1 à 44 représentant la totalité du bâtiment, moyennant le montant de 2 420 000 € HT ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon métropole, tout acte et document à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 37	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN